

DOSSIER DE PRESSE

POSE DE LA PASSERELLE

reliant le Centre Aquatique Olympique
et le Stade de France à Saint-Denis

Fermeture de l'A1 et de l'avenue
du Président Wilson à Saint-Denis

Du lundi 8 août à 22h au jeudi 11 août à 4h

Un projet
au service des
Jeux et des
Métropolitains





LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS se prépare aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024



L'opération, programmée au mois d'août 2022, témoigne de l'avancement du projet olympique porté par la Métropole du Grand Paris. La passerelle permettra de relier ainsi deux futurs sites olympiques majeurs des Jeux de Paris 2024.

L'opération de construction du Franchissement piéton au-dessus l'A1 et de l'avenue du Président Wilson à Saint-Denis a pour but de relier, en phase Olympique, le secteur du Stade de France et de la Plaine Saulnier, deux sites majeurs de compétition durant les jeux de 2024.

Le **Centre Aquatique Olympique (CAO), construit sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole du Grand Paris**, accueillera notamment des épreuves aquatiques de natation artistique, de water-polo et de plongeon. Conçu par la Société SIMBALA, mandatée par la

Métropole du Grand Paris, le CAO sera mis à disposition des organisateurs des Jeux de Paris 2024 en avril 2024. Composée d'une structure métallique de 100m de long, la passerelle est un ouvrage en acier qui traversera, sans appui intermédiaire, l'A1 et l'avenue du Président Wilson.

Elle permettra le passage des flux importants d'usagers entre les différents sites olympiques avec un passage libre de 18m en phase olympique, réduit à 12 mètres en phase héritage en raison d'aménagements paysagers.

UN PROJET GLOBAL d'aménagement au service des Métropolitains après les Jeux



En tant que maître d'ouvrage du CAO et du franchissement piéton qui reliera ce dernier au Stade de France de Saint-Denis, la Métropole du Grand Paris se donne pour objectif, aux côtés de ses partenaires, de construire un héritage durable pour le territoire métropolitain.

- **Le Centre Aquatique Olympique, un lieu qui favorisera la pratique sportive pour tous**
- **La passerelle, un levier de transformation du quartier de la Plaine Saulnier au bénéfice des Métropolitains**

Après les Jeux, à partir de l'été 2025, le CAO pourra accueillir le grand public, les scolaires et les associations du territoire. Également lieu d'entraînement de haut niveau, il pourra recevoir les compétitions nationales et internationales.

La passerelle mettra fin à la coupure urbaine générée par l'autoroute et contribuera à recréer du lien avec les habitants. Véritable espace public de liaison entre deux quartiers du territoire métropolitain, elle contribuera également au développement des modes de transport doux. Elle sera ainsi un levier très favorable de transformation du quartier de la Plaine Saulnier pour lequel la Métropole du Grand Paris est également maître d'ouvrage.



Design: VenhoevenCS & Ateliers 2/3/4/ Image: Proloog



Design: VenhoevenCS & Ateliers 2/3/4/ Image: Proloog

LAPOSE DE LA PASSERELLE : une opération d'ampleur



En août 2022, une opération d'ampleur va se dérouler à Saint-Denis, au dessus de l'A1, en liaison avec le Centre Aquatique Olympique qui est en cours de construction sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole du Grand Paris.

du 8 août
2022 à 22h
au 11 août
2022 à 4h

Une fermeture temporaire de l'autoroute

L'avenue du Président Wilson et l'autoroute A1 seront fermées du 8 août 2022 à 22h au 11 août 2022 à 4h.

La circulation sera coupée dans les deux sens, sur l'A1 entre la porte de la chapelle et le barreau de liaison A86/A1.

Cette interruption rend possible une opération de grande ampleur et de haute technicité liée aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 : la pose d'une passerelle qui reliera, au dessus de l'A1, le futur Centre Aquatique Olympique (CAO) et le Stade de France.

Durant cette période, des déviations et des itinéraires de contournement seront programmés et indiqués à l'avance aux usagers (cf p. 6 à 11)

Une prouesse technique

Les travaux du franchissement ont débuté en Juin 2021 et s'achèveront en octobre 2023. La passerelle a été en majeure partie pré-assemblée sur le chantier du CAO. Le ripage de cet élément dans sa position définitive s'effectuera sur un créneau de 54h du 8 août 2022 et au jeudi 11 août.

L'opération est précise et millimétrée : c'est le « ripage », c'est-à-dire une rotation puis une translation de la passerelle pré-assemblée jusqu'à son raccordement final. Préparée depuis 15 mois, cette manœuvre consistera à déplacer sur 70 mètres son tronçon principal dont le poids total est de 950 tonnes. La circulation sera complètement rétablie à l'issue de l'opération

« Une passerelle de 100 m de long va désormais enjamber l'autoroute »

LE PHASAGE DE L'OPÉRATION

54 heures (H) en 4 phases



H0-H6 Démarrage de l'opération
Rotation de la passerelle



H6-H24 Opération de déplacement
Déplacement passerelle



H24-H36 Opération de déplacement
Translation transversale de la passerelle



H36-H54 Achèvement de l'opération
Raccordement de la passerelle et repli

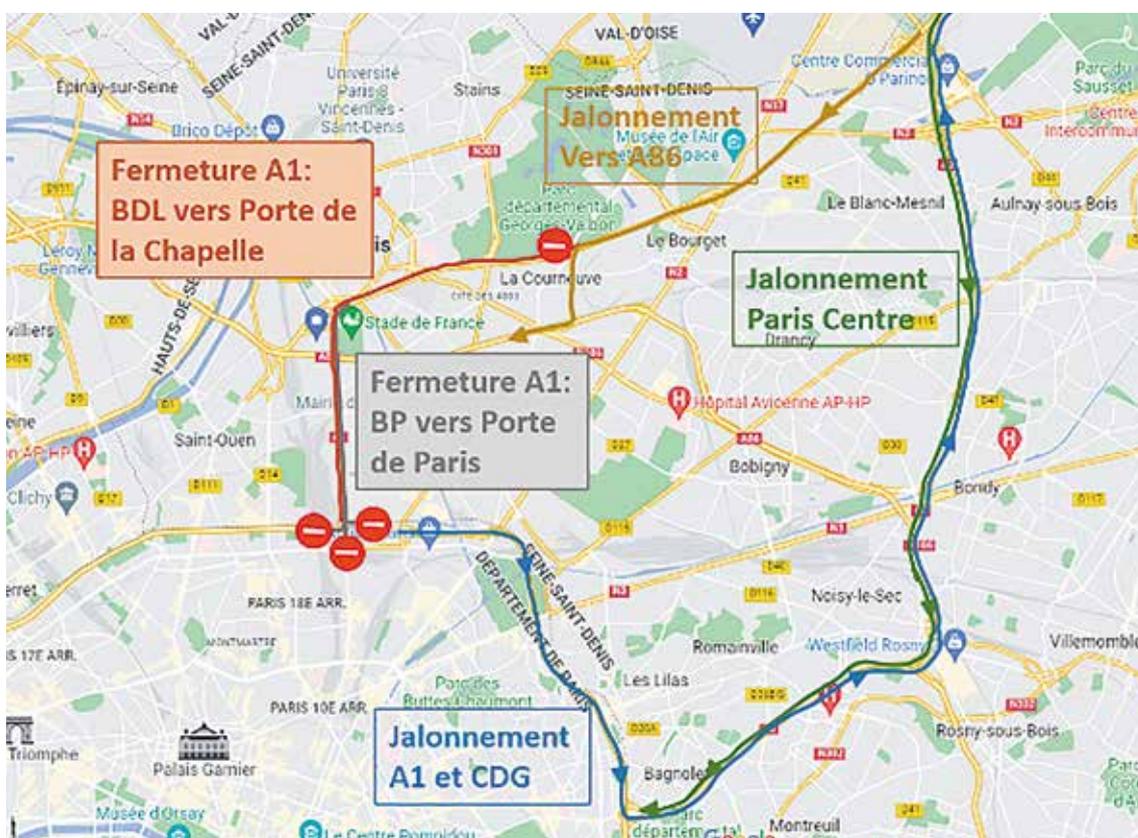


LES FERMETURES DE L'AUTOROUTE A1

Les déviations mises en place



La Métropole du Grand Paris et SIMBALA ont travaillé en étroite collaboration avec le département de la Seine-Saint-Denis, la Région Île-de-France, la Ville de Paris, Plaine Commune, la Ville de Saint-Denis, la Préfecture de la Seine-Saint-Denis et la Direction des Routes d'Île-de-France, et ont mené des études approfondies pour identifier la période la moins pénalisante pour fermer l'autoroute A1 et l'avenue du Président Wilson.



Province > Paris

Dans le sens Province-Paris, l'opération impose la coupure à la circulation de l'autoroute A1 entre le barreau de liaison A1/A86 et la porte de la Chapelle. De plus, les bretelles d'accès à l'A1 de Stains, Lamaze et Porte de Paris seront également fermées. Les usagers en provenance du Nord seront ainsi invités à se reporter vers l'A3 pour rejoindre Paris. Les autres seront ainsi contraints de se reporter vers l'A86 via le Barreau de Liaison entre l'A1 et l'A86.

Paris > Province

Dans le sens Paris-Province, l'autoroute A1 sera fermée à la circulation entre le Boulevard Périphérique et la Porte de Paris. Les 3 bretelles d'accès à l'autoroute depuis le BP et depuis la Porte de la Chapelle seront fermées. Il sera possible de récupérer l'A1 via la bretelle d'accès de la porte de Paris.

LES FERMETURES LOCALES

Les déviations mises en place



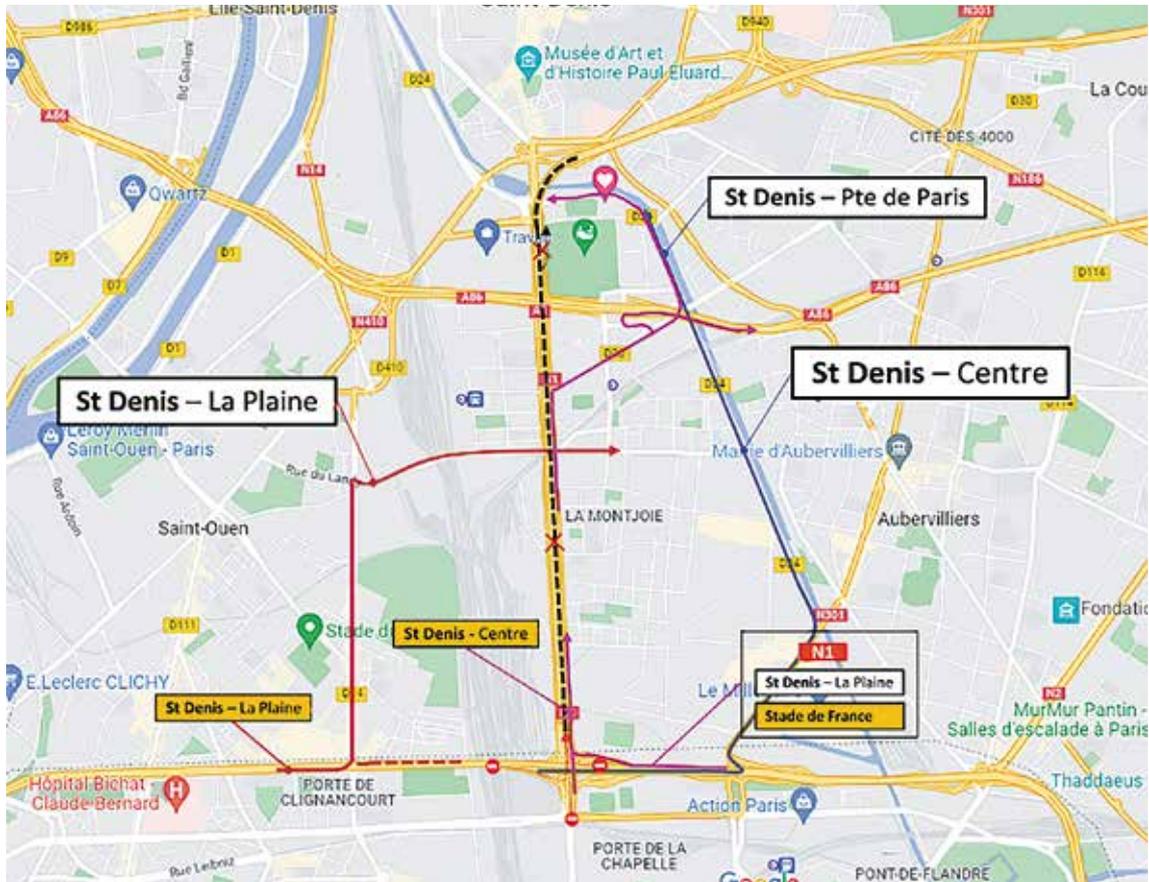
Sur le plan local, l'avenue du Président Wilson (RD931) sera fermée à la circulation dans les deux sens. Les coupures seront mises en place à l'intersection entre l'avenue du Président Wilson et la rue Jules Saulnier (RN412) au Nord de la zone d'intervention. Au Sud, l'avenue du Président Wilson sera fermée à l'intersection avec la rue Jean-Pierre Rameau en direction de Paris, et à l'intersection avec la rue des Bretons en direction de Saint Denis.

Province > Paris



Les usagers du réseau routier se rendant vers le Sud seront invités à emprunter, depuis la porte de Paris, la RD24 et la RN301 pour rejoindre Paris ou le boulevard Périphérique au niveau de la porte d'Aubervilliers. Pour rejoindre la porte de la Chapelle, la RD24

et la RD30 permettront de rejoindre la RD931 (avenue du Président Wilson). Pour rejoindre la porte de Clignancourt, les usagers seront invités à emprunter la rue du Landy puis la RD14.



Les usagers du réseau routier se rendant vers le Nord seront invités à emprunter, depuis la porte de Clignancourt, la RD14, la rue du Landy puis la RD24 pour rejoindre la Porte de Paris et le centre de Saint-Denis. Depuis la Porte de la Chapelle, l'avenue du Président

Wilson (RD931) pour rejoindre la RD30 puis la RD24 ou l'A86. En provenance de la porte d'Aubervilliers, la RN301 sera à privilégier avant d'emprunter la RD24 qui permettra d'atteindre la porte de Paris ou l'entrée de l'A86 au niveau du Stade de France.

AUTOUR DE LA ZONE DU CHANTIER

Les déviations mises en place



Circulation autour de la Porte de Paris



On distingue ici 3 provenances principales d'utilisateurs ayant la nécessité d'emprunter l'avenue du Président Wilson en direction de Paris. Quelle que soit leur destination, les utilisateurs en provenance de la Porte de Paris, de la rue Jules Saulnier ou de la rue Ambroise Croizat (RD24) depuis le Nord-Ouest seront invités à

poursuivre sur la RD24 pour rejoindre l'A86 au niveau du Stade de France et la porte de la Chapelle, ou la RD30 qui permet de rejoindre la porte de Clignancourt via la rue du Landy, ou l'avenue du Président Wilson (RD931) vers la porte de la Chapelle.

LES ITINÉRAIRES DE SUBSTITUTION

Pour les piétons et cyclistes



Pour les piétons



Les piétons seront invités à contourner la zone d'intervention via la rampe Nord du Stade de France puis par le Mail des sports, longeant le Stade de France par l'Ouest. Ils seront ensuite dirigés vers l'avenue du Stade de France puis vers la Rue des Bretons, et enfin le tunnel piéton sous A1 permettant de rejoindre la partie Ouest de La Plaine qui sera maintenu ouvert. Ils auront également la possibilité de récupérer l'avenue Francis de Pressencé puis l'avenue du Président Wilson vers le Sud.

Pour les cyclistes



Les usagers des mobilités douces seront invités à contourner le Stade de France via la Rampe Nord menant sur le mail des Sports puis l'avenue Jules Rimet à l'Est du Stade de France. Ils pourront ensuite reprendre l'avenue Francis de Pressensé et rejoindre l'avenue du Président Wilson vers le Sud.

Dans l'autre sens, les usagers en provenance du Sud souhaitant rejoindre la porte de Paris seront invités à prendre le même itinéraire. Un balisage sera mis en oeuvre sur l'intégralité du parcours de déviation.

La rampe Nord du Stade de France n'étant pas empruntable par les utilisateurs de fauteuil roulant, un agent sera à disposition au pied de cette dernière afin de les accompagner dans la montée ou la descente.

LE FRANCHISSEMENT EN CHIFFRES



54h

de pose du franchissement pour
relier le Centre Aquatique Olympique
et le Stade de France

100m

de long dont **70m** de
portée pour la travée
principale

15

mois de
préparation

20m

de largeur totale dont **18m** de largeur en phase
Jeux réduite à **12m** en phase héritage

CONTACT
PRESSE



presse@metropolegrandparis.fr

EN SAVOIR
PLUS





SIMBALA

Métropole du Grand Paris
15-19 avenue Pierre Mendès-France
75013 PARIS - T. 01 82 28 78 00
www.metropolegrandparis.fr

